

Point 6 : recrutement IESSA 2015 ; évolution du plan de formation initiale IESSA

Suite au CT DSNA du 09/02/2015, la présente note pose les bases de l'étude du recrutement d'IESSA supplémentaires pour atteindre 36 recrutements sur l'année 2015.

Pour porter le dimensionnement du recrutement IESSA 2015 à 36, il faut étudier l'intégration de 5 élèves supplémentaires par le concours externe, 1 élève supplémentaire par le concours interne et 1 élève supplémentaire par la voie de l'examen professionnel. En conséquence, pour l'ENAC, la promotion compte 6 agents de plus, soit 30 agents au lieu des 24 initialement annoncés.

	Recrutement 2015.v1	Recrutement 2015.v2	
CE	19	24	Delta = +5
CI	4	5	Delta = +1
RQTH	1	1	
EP	5	6	Delta = +1
	29	36	

Contexte

La formation des IESSA a connu une importante refonte en 2010 pour s'adapter aux règles européennes concernant les ATSEP, puis une nouvelle adaptation a été nécessaire en 2012 pour que le diplôme de la formation IESSA (Ingénierie des Systèmes Electroniques de la Sécurité Aérienne) soit reconnu en tant que grade de Master. La formation est désormais déposée et accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur.

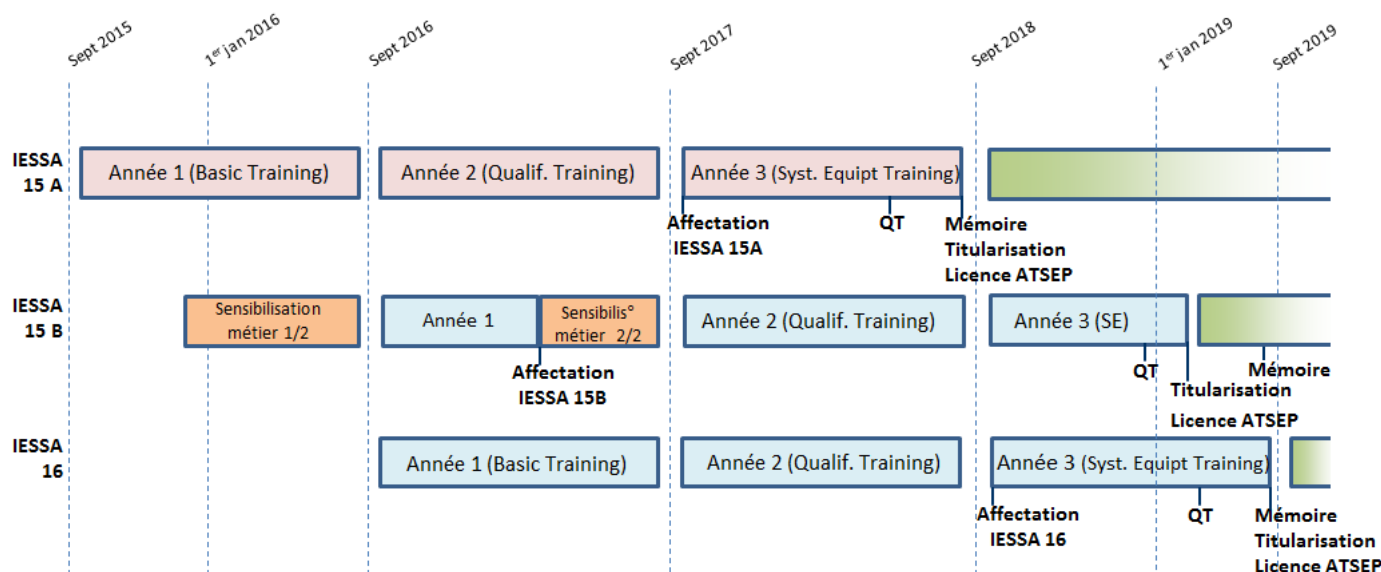
Pour tenir compte de ces exigences tant européennes que ministérielles, la formation est décomposée en semestres et en modules qui ne peuvent être immédiatement recomposés ou agencés différemment. Ces exigences liées à la délivrance du master doivent être préservées dans la proposition étudiée.

De plus, la formation déroule ces modules selon une logique de progression pédagogique qu'il est important de préserver dans la proposition à construire.

Enfin, les moyens pédagogiques mis à disposition des étudiants, notamment en travaux pratiques ou dirigés, nécessitent de travailler en groupes de 8 personnes. L'ENAC a par ailleurs adapté sa capacité de formation IESSA en fonction des recrutements passés et initialement planifiés. Ainsi, depuis 2007, l'école présente une organisation qui jusqu'alors a toujours répondu aux besoins de formation initiale de la DSNA avec une promotion de 24 étudiants ATSEP maximum par an. Le besoin complémentaire de recrutement 2015 dépasse la limite structurelle de l'ENAC de 24 apprenants par an. Il convient de proposer une organisation spécifique permettant d'y répondre.

Base de proposition

Les premières bases d'une promotion à 30 IESSA seraient les suivantes :



Le schéma présente le déroulement par année de la formation initiale de la promotion ENAC IESSA 2015A, la promotion ENAC IESSA 2015B et la promotion ENAC IESSA 2016. Les 30 agents du recrutement 2015 sont répartis sur les promotions 2015 A et B respectivement en 24 et 6 selon leur classement au concours.

En septembre 2015, la promotion 15A débute son parcours, identique à celui des promotions précédentes. La première année valide le Basic Training, la 2ème année, le Qualification Training et la 3^{ème} année, suite à l'affectation en centre, valide le System/Equipement Training. Le parcours se termine par l'obtention de la qualification technique en centre et le mémoire de fin d'études ENAC. La validation de la formation initiale comprenant le mémoire de fin d'étude autorise la délivrance d'un master IESSE et de la licence ATSEP. La QT et le diplôme permettent la titularisation de l'agent.

En décembre 2015, la promotion 15B entre dans un cursus de formation initiale adaptée. Les 6 agents entament une sensibilisation sur les différents métiers IESSA composée d'une série de stages en immersion dans divers sites caractéristiques (SNA, CRNA, CESNAC, DTI, SSIM, ENAC). Cette première période comporte aussi la formation au pilotage prévue au sein d'un centre de l'ENAC. Cette vision générale devrait viser la validation du Basic Training.

En septembre 2016, la promotion 15B reprend un cursus normal avec la promotion 16 qui débute sa première année. Alors que la promotion 2016 poursuivra par des éléments déjà validés par la promotion 15B, la promotion 15B sera affectée dans le cadre de sa seconde période de sensibilisation métier. La pré-affectation permet au service receveur de mettre à profit cette période en débutant la formation sur site. La promotion 15 B sera orientée vers des premières affectations particulières réparties sur 1 voire 2 sites. Il devra s'agir de services ayant une bonne maîtrise de la formation initiale et une capacité de formation adéquate pour pouvoir s'adapter aux spécificités de ce parcours. Afin de ne pas entraîner une hétérogénéité de formation difficile à gérer pour le centre, la promotion 15B ne sera de préférence pas affectée sur un même site que la promotion 2016. Enfin, les métiers RNAV nécessitant une formation théorique S/E longue seront écartés.

En septembre 2017, la promotion 15B poursuit un cursus normal avec la promotion 16 en deuxième année. Le déroulement de cette année académique classique permet de valider les qualifications de domaine C, N, S et ATM. Quant au domaine SMC, il n'a pas été strictement positionné car ce dernier ne suscite pas de difficulté particulière de mise en œuvre.

Enfin, en septembre 2018, la promotion 15B réalise une période en centre en vue de l'obtention de la qualification technique et la titularisation. L'objectif de titularisation est une échéance au plus proche des 3 années de formation effectuée.

Les agents obtiennent alors une licence ATSEP avec les 5 qualifications de domaine C, N, S, ATM et SMC.

La validation de la formation, comprenant en particulier la soutenance du mémoire de fin d'étude devra faire l'objet d'une procédure particulière pour déclencher la titularisation, la délivrance du diplôme de master et la licence ATSEP.

De façon exceptionnelle pour 2015, SDRH consolidera la présente proposition de cursus avec l'ENAC, coordonne avec la DSAC en vue de l'agrément de cette formation et sélectionne les services receveurs. A l'issue des résultats au concours externe et interne IESSA, le dimensionnement exact de la promotion 15B sera connu.

Poursuite des travaux

De façon générale, en vue des recrutements IESSA futurs, il est indispensable d'étudier un nouveau dispositif de recrutement et de formation d'un corps d'ingénieurs adapté aux changements et enjeux techniques en cours et à venir. Il s'appuiera sur 3 axes d'évolution :

- La capacité de recrutement : la concurrence avec les autres formations de Master ou d'Ingénieur est forte. Afin d'assurer un recrutement régulier et pour attirer les bons voire les meilleurs profils vers le métier d'IESSA, il convient d'engager à nouveau une réflexion pour étudier attentivement les modalités de recrutement et la cible du concours.
- L'adaptation de la formation : des évolutions peuvent être envisagées pour un parcours comprenant plus d'apprentissage et/ou plus d'ingénierie. Ces évolutions menées par la DSNA, le SG et l'ENAC nécessiteront du temps de concertation, d'ingénierie pédagogique, d'homologation auprès des ministères et de mise en œuvre. Elles devront tenir compte des possibilités de synergies avec la formation IENAC.
- Le volume de formation : il est primordial de pouvoir anticiper une estimation des volumes globaux de recrutement pour les dix à vingt prochaines années. L'ENAC devra redimensionner ses moyens et ses compétences en conséquence, pour être prête à faire face aux besoins à l'horizon de la rentrée de septembre 2017.

Outre les instances formelles de l'ENAC, ces travaux seront suivis dans le cadre du GS formation IESSA.
